

Transformer les plantes médicinales sauvages

Objectifs

Apprendre à réaliser des transformations plus complexes, dans le respect de la transformation en vigueur.

Pré-requis

Pré-requis : avoir déjà participé à la formation D7 "Reconnaître et utiliser les plantes sauvages"

Contenu

- Réalisation de transformations à base de plantes médicinales à chaud et à froid (sirop, onguent, cataplasme, alcoolature).
- Notions sur la réglementation de la vente de plantes médicinales.
- Introduction aux règles d'hygiène (méthode HACCP et Plan de Maîtrise sanitaire)

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 27/04/2022

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Autres situations (salarié, porteur de projet, demandeurs d'emploi, RSA, ...) : nous contacter

Plus de renseignements

Stéphanie HOSFORD
hosford@civamgard.fr
FD CIVAM GARD

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

28 avr 2022

09:00 - 17:00 (7hrs)

Chez les stagiaires

30 250 Sommières

Financeur(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Courriel _____

Tél _____

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))